


Quand envoyer le document « **Projet de stage** » ?

Le projet (format .doc et .pdf, pas d'image), pour la Belgique et en dehors de la Belgique, doit parvenir deux mois avant le début du stage via l'adresse email stage.archi@ulb.ac.be, à l'attention de Mesdames Ch. Godfroid et G. Martin (s'il s'agit d'un « **Stage avec une demande de financement** », veuillez l'indiquer clairement dans l'intitulé de l'email).

Quand et comment envoyer la « **Convention de stage** » ?

Uniquement si le projet de stage est validé (email de confirmation et « **Projet de stage** » signé), la « **Convention de stage** » est à transmettre au Secrétariat des Etudiants, à l'attention de Mme Verreycken, en trois exemplaires originaux et complétée par l'étudiant et le maître de stage un mois avant le début du stage au plus tard.

 Attention : En raison de la fermeture de la Faculté en été, du 17 juillet au 13 août 2017, aucun document déposé après le 7 juillet n'aura le temps d'être traité.

Evaluation en janvier 2018, année scolaire 2017-18

Le stage doit avoir une durée de 5 semaines au minimum et doit se dérouler entre le 3 juillet et le 30 septembre 2017, ou en dehors de ces périodes, si il n'y a pas d'obligations pédagogiques.

Début de stage souhaité	Date maximum pour le dépôt du projet de stage	Date maximum pour les conventions de stage
03 juillet 2017	03 mai 2017	03 juin 2017
10 juillet 2017	10 mai 2017	10 juin 2017
17 juillet 2017	17 mai 2017	17 juin 2017
24 juillet 2017	24 mai 2017	24 juin 2017
31 juillet 2017	31 mai 2017	01 juillet 2017
07 août 2017	07 juin 2017	07 juillet 2017
14 août 2017	14 juin 2017	07 juillet 2017
21 août 2017	21 juin 2017	07 juillet 2017
28 août 2017	28 juin 2017	07 juillet 2017

Il est donc important de souligner que plus aucun projet de stage ne sera donc traité après le 28 juin 2017 et que plus aucune convention ne sera signée après le 7 juillet 2017.

La remise du rapport de stage aura lieu vers la mi-novembre 2017.

Evaluation en deuxième session, année scolaire 2016-17

Le stage doit avoir une durée de 5 semaines au minimum et doit se dérouler entre le 3 juillet et le 11 août 2017 ou en dehors de ces périodes si il n'y a pas d'obligations pédagogiques.

Début de stage souhaité	Date maximum pour le projet de stage	Date maximum pour les conventions de stage
03 juillet 2017	03 mai 2017	03 juin 2017
10 juillet 2017	10 mai 2017	10 juin 2017

Il est donc important de souligner que plus aucun projet de stage ne sera donc traité après le 10 mai 2017 et que plus aucune convention ne sera signée après le 10 juin 2017 si vous souhaitez être évalué en deuxième session pour l'année scolaire 2016-2017.

La remise du rapport de stage aura lieu le 17 août 2017 au local Be2.4 et de 10h à 12h.

Exception : Pour les étudiants Erasmus OUT qui seront de retour en Belgique après le 28 juin et qui souhaitent réaliser leur stage en Belgique, un délai supplémentaire du 14 au 18 août 2017 vous sera accordé pour la remise de votre projet de stage.